

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008051

Signataire : MG/MD

**OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de l'association les Seniors d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'association Seniors d'Aubervilliers et plus particulièrement le titre III, article 9,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Tous ensemble pour Aubervilliers" ayant voté contre, Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Aubervilliers, en marche pour le changement" s'étant abstenus, M. Bernard VINCENT étant absent.

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : Désigne six membres de droit auprès de l'association Seniors d'Aubervilliers :

- Odile FOURNIER
- Jeannine VANNIER
- Christine RATZEL-TOGO
- Malika AHMED
- Alaine NGALEU-MONKAM
- Yannick LE GOFF

Le maire ou le maire-adjoint chargé des personnes âgées Mme Véronique HAMMACHE étant membre de droit également.

Le Maire,